

Informations de base

NLE - Procédures non législatives
Décision

[2010/0392\(NLE\)](#)

Procédure terminée

Possibilités de pêche dans les eaux de l'Union européenne des navires de pêche battant pavillon du Venezuela dans la zone économique exclusive située au large des côtes de la Guyane française. Déclaration

Sujet

3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche

3.15.15 Accords de pêche et coopération

Zone géographique

Venezuela

Guyane française